

Le jeu comme vecteur d'intégration

Le programme "petits:pas" tente de toucher les familles vulnérables et difficilement atteignables par l'offre existante en matière d'encouragement précoce. Caroline Knupfer, responsable de politique sociale au Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), nous présente ce nouveau projet d'ampleur cantonale.

Vivre dans des conditions précaires, suite à une expérience de migration ou à un passé de migration familiale, suite à une rupture familiale ou à un évènement ayant provoqué une forte scission dans le parcours de vie, est une lourde épreuve. Précarité ou vulnérabilité riment souvent avec soucis financiers, problèmes de santé, isolement social, manque de réseau personnel et logement peu confortable. Il n'est ainsi pas étonnant qu'en tant que parent, de telles expériences peuvent avoir des conséquences sur la disponibilité, les forces et les ressources mobilisables pour jouer avec son enfant, lui offrir les sources de stimulation adaptées à son âge, l'amener à côtoyer d'autres enfants, lui proposer des conditions favorables à sa bonne santé ou lui faire découvrir son environnement proche.

Toutefois, la reproduction des désavantages sociaux ne doit pas être conçue comme une fatalité, bien au contraire: les politiques publiques peuvent la contrer et l'amenuiser. A ce titre, une politique familiale offrant des places de qualité et suffisantes en crèches et garderies, des bonnes conditions de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle pour les deux sexes, des allocations familiales généreuses et des aides spécifiques telles que les prestations complémentaires pour familles, constitue un réel atout. Les structures d'accueil de qualité jouent à ce titre un véritable vecteur d'intégration, d'apprentissage et de stimulation pour les enfants et les parents. La politique de la promotion de la santé et de la prévention primaire enfants-parents, portée dans le canton de Vaud conjointement par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), contribue également à améliorer l'équité des chances des familles défavorisées. Il existe bien sûr beaucoup d'autres initiatives de prévention primaire et secondaire visant à donner de meilleures chances scolaires, de réussite sociale et d'intégration aux parents tels que l'enseignement spécialisé, les services de psychologies scolaires ou les efforts déployés par les délégués cantonaux et communaux d'intégration. C'est d'ailleurs également dans ce souci que l'Etat subventionne les riches initiatives du monde associatif dans le domaine de la petite enfance, de la migration, de la santé communautaire et de l'intégration.

Malgré cette offre cantonale diversifiée que l'on peut résumer sous le terme générique d'*encouragement précoce*, on constate qu'il y a toujours des enfants qui n'y ont pas accès et qui grandissent dans une situation d'isolement social jusqu'à l'entrée à l'école enfantine. Ces

enfants ont malheureusement souvent de moins bonnes chances scolaires et il n'est pas rare qu'ils attestent de retards de développement dans le domaine moteur, linguistique, social ou émotionnel suite à l'expérience de la précarité. Une coordination interservices et interdépartementales encore plus poussée de l'offre de prévention dès la naissance sera sans aucun doute un atout important à ce sujet. Le Conseil d'Etat en est conscient, car il formule cet objectif dans le programme de législation 2012-2018.

En étroite collaboration avec les services de l'administration cantonale vaudoise, les communes et le monde associatif, le DSAS poursuit dans cette voie en mettant en place une nouvelle mesure de prévention sociale par l'encouragement précoce spécifiquement conçue pour des familles difficilement atteignables par l'offre existante. Il s'agit de proposer – en complément et en coordination avec les autres mesures existantes – un programme de jeux, d'éveil et de stimulation à des enfants qui grandissent dans la pauvreté cachée et dont les parents ne peuvent ou ne veulent pas, pour des raisons personnelles ou structurelles, recourir à l'offre existante en termes d'encouragement précoce. Le but n'est pas uniquement de proposer à ces enfants des activités favorisant leur développement naturel, mais également de donner confiance aux parents dans leurs propres ressources parentales et de leur offrir des ponts pour leur permettre d'entamer un processus d'intégration sociale. C'est pour cette raison que le DSAS développera le programme *petits:pas* proposant non seulement une action personnalisée destinée à l'enfant et à ses parents, mais également des rencontres de groupes entre les participants au programme.

Une des particularités de ce programme consiste à proposer des visites à domicile à des familles. Des personnes ayant eu un parcours similaire que les familles concernées par le programme se rendront toutes les semaines au domicile de la famille pour partager un temps de jeu et de convivialité avec cette dernière. La proximité personnelle du parcours de vie favorise, d'après les expériences réalisées dans d'autres villes, la création d'une relation de confiance, base de tout processus d'apprentissage et d'intégration. Petit à petit, les rencontres de groupes s'ajoutent aux visites à domicile. Ces rencontres sont à chaque fois consacrées à un thème particulier et offrent par ailleurs un accueil enfants. Au cours du programme de 18 mois, la coordinatrice du programme cherche avec la famille d'autres possibilités d'intégration, de stimulation et d'apprentissage offertes dans le réseau vaudois, par exemple, la fréquentation d'une halte-garderie, d'une maison ouverte ou, pour les parents, des cours de langue, la participation à un jardin de parents ou la fréquentation d'un autre lieu d'échanges et de sociabilité. Le programme débutera courant 2014 à Lausanne et sera déployé progressivement sur l'ensemble du territoire cantonal.

Caroline Knupfer, Adjointe - Responsable de politique sociale, Secrétariat général, DSAS.